



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 à 19 :00 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 1089, chemin Beaudoin, lequel immeuble est situé dans la zone A-9.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser un empiètement de 2' (0.61 m) par 16.1' (4.91 m) et 4' (1.22 m) par 18.93' (5.77 m) dans la marge arrière de 24.6' (7.5 m) pour l'agrandissement de la cuisine au bâtiment principal.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 5 juin 2014

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **5 juin 2014** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **5 juin 2014**

.....  
*Pierre Rondeau*